



le 9/07/2020

Fil d'infos du sup (STAPS, SUAPS, GE) du SNEP-FSU avant ces vacances d'été nécessaires ...

Pour une rentrée non virtuelle !

Tout d'abord nous remercions tous ceux qui ont participé aux visio réunions de début et fin juin (plus de 200 inscrits au total sur ces 4 visios), pour faire le point sur la situation exceptionnelle que nous avons vécue et sur quelles rentrées en STAPS et SUAPS-GE dans « un monde d'après » qui peut être pire qu'avant ou meilleur ... ?

Mais le maintien de Mme Vidal et M. Blanquer, récupérant le sport, dans ce nouveau gouvernement avec un Premier ministre qui a été le délégué interministériel pour les JOP 2024 et la nomination de Mme Montchalin à la transformation de la fonction publique et des services publics, adepte de la « gestion managériale dans le privé », n'indiquent rien de bon pour nos métiers et l'ESRI. Et le flou de la circulaire du MESRI du 11 juin pour la rentrée 2020 qui ne parle pas des pratiques des APSA si ce n'est que « *l'accès aux espaces sportifs pourra être accordé de façon prioritaire à certains publics, par exemple dans le cadre des enseignements* », n'aide en rien à la préparation de la rentrée.

https://www.snesup.fr/sites/default/files/fichier/circulaire_-_orientations_pour_les_operateurs_mesri_relatives_a_la_preparation_de_la_rentree_universitaire_2020.pdf

Les contre réformes mises en œuvre par ces ministres à travers divers outils tels que le dispositif « 2s2c », la loi ORE ou le projet de LPPR dans le sup, Parcoursup, la CVEC, « le dialogue de gestion contractualisé », ,... combinées avec l'asphyxie des moyens et financement publics, nous entraînent de plus en plus vers la privatisation, la déréglementation, la précarisation et la mise en concurrence permanente partout (versus attractivité). Ces politiques sont mortifères pour nos missions et le sens **de nos métiers.**

Il nous faudra reprendre les luttes à partir de septembre... Et les liens permis par les visio réunions de juin ont permis au moins cette étape indispensable d'échanges et de débats rompant avec l'atomisation ou l'isolement. Cette mise en commun d'informations est nécessaire pour construire des rapports de force et la construction d'autres possibles (revendications) y compris sur nos lieux de travail... Demander les cours en présentiels en particulier pour les APSA, en adaptant si besoin l'enseignement de celles-ci au protocole sanitaire national, ou demander un fléchage du produit de la CVEC de 30% dans nos universités pour les SUAPS, sont des revendications à porter dans nos établissements ...

Nous reprendrons donc courant septembre des réunions en visio, ouvertes à tous sur nos problématiques spécifiques de rentrée dans le sup.

Quelques rappels pour terminer :

1/ l'article L952-2 du Code de l'éducation stipule que les enseignants et les enseignants-chercheurs jouissent d'une pleine indépendance dans l'exercice de leurs fonctions d'enseignement. L'enseignant est seul expert du contenu, de la pédagogie, des supports et de la délivrance de son cours. Rien ne peut lui être imposé en matière d'outils ou de plateformes pédagogiques, dans le respect des

maquettes et des modalités de contrôle des connaissances votées en CFVU. Chacun d'entre nous peut donc choisir d'utiliser ou de ne pas utiliser les outils mis à sa disposition par l'établissement. De la même manière que dans le cadre d'un enseignement en présence on ne peut pas nous contraindre, par exemple, à utiliser un tableau, un projecteur, ou des photocopiés, on ne peut pas non plus nous obliger à utiliser tel ou tel outil numérique (visioconférence, moodle, etc.) si une partie de notre service se déroule à distance.

2/ N'oubliez pas de faire valider vos tableaux de services prévisionnels. Les enseignements assurés via des outils numériques en remplacement des enseignements en présence doivent être décomptés de la même manière que ces derniers.

Ci-joint quelques liens dont notre site sup :

Sur droits et obligation dans le sup :

http://www.snepfusu.net/superieur/docs/dans_le_sup_nvz_arrivants_definitif.pdf

Et <http://www.snepfusu.net/superieur/index.php>

La dernière lettre Flash du SNESUP-FSU

<https://www.snesup.fr/article/rentree-2020-ne-laissons-pas-lesr-basculer-dans-le-virtuel>

Un compte rendu des échanges non travaillés et succincts de la réunion visio en SUAPS le 30 juin.

http://www.snepfusu.net/superieur/docs/20200709_Reunion_SNEP_300620.pdf

Au nom du SNEP-FSU : Bonnes vacances.

Pour le secteur sup (Natacha Dellard, Fred Scéllos, Bérangère Philippon, Samuel Lepuissant,...) Pascal Anger